



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2026

Début de la séance 20:05

Le vendredi 10 avril 2026, à 20h00, le conseil municipal, dûment convoqué le jeudi 2 avril 2026, s'est réuni en salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal POURRAT, maire.

Étaient présents : Pascal POURRAT, Annie BONNET-MIALON, Christian BARCOUDAT, Hélène HOFFMANN, Emmanuel BRANSIET, Sonia BORY, Hervé PETIT, Justine BADEL, Christian CHAPUT, Louison DUMAINE, Marcel NICOLAS.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Quorum : 6

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 11

Étaient absents excusés : Néant.

Étaient absents représentés : Néant.

Étaient absents non excusés : Néant.

Secrétaire de séance : Justine BADEL.

Monsieur le maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint (art. L2121-17 du CGCT).

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026 ;
2. Approbation du projet de zonage et de règlement des boisements ;
3. Approbation de la convention de mise à disposition du terrain de football et des vestiaires attenants à la commune d'Usson en Forez pour la société sportive ussonnaise ;
4. Approbation du rapport d'activité de Loire Forez Agglomération 2025 ;
5. Délibération pour voyage scolaire école privée Saint Joseph ;
6. Délibération pour voyage scolaire collège Craponne Sur Arzon ;
7. Délibération fixant les indemnités des élus ;
8. Délégation du conseil municipal au maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT ;
9. Désignation relative à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres ;
10. Désignation du nombre d'administrateurs au CCAS ;
11. Désignation des membres du conseil d'administration du CCAS ;
12. Désignation du délégué défense ;
13. Désignation des délégués du SIEL ;
14. Désignation des délégués du CNAS ;
15. Désignation des délégués à l'association des communes forestières ;
16. Désignation des délégués souvenir français ;
17. Désignation des délégués ADTHF ;
18. Désignation des délégués AGEDI ;
19. Délibération relative au droit à la formation des élus ;



20. Désignation des délégués de la commission de contrôle des listes électorales.
21. Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026 ;

Le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Le procès-verbal, après délibération, est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

2. Approbation du projet de zonage et de règlement des boisements ;

Suite à la séance du 4 décembre 2024 relative au projet de zonage et de bornage concernant les boisements des communes d'Apinac, Merle et Saint-Hilaire, l'expert mandaté a rendu un avis favorable.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 3 Ajourné : 0

Le projet est approuvé à la majorité.

3. Approbation de la convention de mise à disposition du terrain de football et des vestiaires attenants à la commune d'Usson en Forez pour la société sportive ussonnaise ;

Le club de football d'Usson-en-Forez, dont le terrain est en travaux, a sollicité les communes voisines. La commune d'Apinac accepte la mise à disposition de son terrain, récemment homologué, tout en se réservant le droit de l'utiliser en priorité pour certains événements.

La convention est conclue pour une durée d'un an, renouvelable tacitement. En cas de non-respect, elle pourra être résiliée avec un préavis d'un mois.

Le conseil propose d'ajouter une clause « hors-gel » imposant la fermeture de l'arrivée d'eau en période hivernale.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

La convention est approuvée à l'unanimité, sous réserve de l'intégration de cette clause.

4. Approbation du rapport d'activité de Loire Forez Agglomération 2025 ;

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Approuvé à l'unanimité.

5. Délibération pour voyage scolaire école privée Saint Joseph ;

Deux enfants de la commune participent à un voyage scolaire au Puy du Fou du 20 au 22 avril (coût : 360 € par enfant).

Le conseil décide d'attribuer une aide de 50 € par enfant. Le versement sera effectué aux familles sur présentation des factures.



Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Il est envisagé que, à l'avenir, ces aides soient étudiées par le CCAS.

6. Délibération pour voyage scolaire collègue Craponne Sur Arzon :

Un élève participe à un séjour de 4 jours à la mer (coût : 350 €).

Le conseil accorde une aide de 50 €.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

7. Délibération fixant les indemnités des élus :

Le maire et les adjoints décident de ne pas établir de notes de frais de déplacement, compte tenu des indemnités perçues.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

8. Délégation du conseil municipal au maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT :

Le maire rappelle les délégations aux adjoints :

Délégation de Mme Bonnet-Mialon, 1^{ère} adjointe : budget finance, urbanisme, cimetière, affaires judiciaires.

Délégation de M Barcoudat, 2^{ème} adjoint : Gestion du domaine public, voirie chemins communaux espaces verts, éclairage publique (SIEL), bâtiments et équipement communaux, eaux et assainissement, et gestion des employés communaux. Aide 1^{ère} adjointe sur l'urbanisme.

Délégation de Mme Hoffmann, 3^{ème} adjointe : Communication, culture et patrimoine, environnement et gestion des déchets, sociale et association, affaires scolaires, aide 1^{ère} adjointe sur finance.

Manu : gestion des espaces publics, voirie, chemin (rattaché aux délégations du 2^{ème} adjoint), urbanisme (1^{ère} adjointe) et environnement (3^{ème} adjointe)

Hervé : gestion des espaces publics, voirie, chemin (rattaché aux délégations du 2^{ème} adjoint)

Christian C : Urbanisme (1^{ère} adjointe), patrimoine environnement (3^{ème} adjoint), gestion des espaces publics, voirie, chemin (rattaché aux délégations du 2^{ème} adjoint)

Justine : Cimetière (1^{ère} adjointe), budget et finance (1^{ère} adjointe) et Communication (3^{ème} adjointe)

Sonia : communication (3^e adjointe), cimetière (1^{ère} adjointe) scolaire et sociale (3^e adjointe)

Marcel : vie associative (3^{ème} adjointe), gestion équipement sportif (2^{ème} adjoint), association événementielle (3^{ème} adjointe).

Louison : environnement (3^{ème} adjointe), recherche de financement (1^{ère} adjointe) et communication (1^{ère} adjointe)

Pascal : lit l'article L2122-22 concernant la délégation du conseil municipal au maire. Elle est adoptée à l'unanimité du conseil. Les montants maximums pour toutes décisions se montent à 30 000 € H.T. Même montant pour la ligne de trésorerie par année civile.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0



9. Désignation relative à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres ;

Sont désignés :

- Titulaires : Christian BARCOUDAT, Annie BONNET-MIALON, Hervé PETIT
- Suppléants : Christian CHAPUT, Emmanuel BRANSIET, Justine BADEL

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 1

10. Désignation du nombre d'administrateurs au CCAS ;

4 élus, 4 administrés et le maire.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

11. Désignation des membres du conseil d'administration du CCAS ;

Mme Bory,

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Mme Hoffmann,

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

M Petit,

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

M Bransiet,

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil rappelle que le budget du CCAS est notamment alimenté par les loyers des logements.
Les administrés seront contactés ultérieurement.

12. Désignation du délégué défense ;

Monsieur Hervé PETIT est désigné délégué défense.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

13. Désignation des délégués du SIEL ;

Sont désignés :

- Titulaire : Christian BARCOUDAT
- Suppléante : Hélène HOFFMANN

Il est précisé que Christian CHAPUT pourra également participer aux réunions.

Une réunion est prévue le 11 mai à 13 h 30 à Saint-Priest-en-Jarez.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0



14. Désignation des délégués du CNAS ;

Sont désignés :

- Déléguée des élus : Annie BONNET-MIALON
- Déléguée des agents : Mme Jacqueline BRANSIET

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

15. Désignation des délégués à l'association des communes forestières ;

Sont désignées :

- Titulaire : Annie BONNET-MIALON
- Suppléante : Louison DUMAINE

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

16. Désignation des délégués souvenir français ;

Sont désignées :

- Titulaire : Annie BONNET-MIALON
- Suppléante : Justine BADEL

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

17. Désignation des délégués ADTHF ;

Sont désignés :

- Titulaire : Christian CHAPUT
- Suppléant : Hervé PETIT

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

18. Désignation des délégués AGEDI ;

Sont désignés :

- Titulaire : Annie BONNET-MIALON
- Suppléant : Marcel NICOLAS

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

19. Délibération relative au droit à la formation des élus ;

Le maire donne lecture des éléments relatifs au droit à la formation des élus.

La délibération est ajournée et inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil, afin de permettre la transmission préalable des informations à l'ensemble des conseillers.

20. Désignation des délégués de la commission de contrôle des listes électorales.

En attente d'informations complémentaires. Discussion au prochain conseil municipal.



21. Questions diverses

Aucune délibération n'est prise au titre des questions diverses.

Plusieurs points sont néanmoins abordés :

- Monsieur Hervé PETIT est désigné correspondant incendie et secours.
- Commission communale des impôts directs : le conseil devra proposer 24 personnes, parmi lesquelles seront retenus 6 titulaires et 6 suppléants (point à l'ordre du jour du prochain conseil).
- Bulletin municipal : réflexion engagée sur la création d'une publication intermédiaire (format A3 plié). Le bulletin principal serait réalisé en fin d'année ou début d'année 2027 plutôt qu'à l'été 2026.
- Fleurissement : récupération des documents des commandes précédentes et contact des référents fleurissement des hameaux. Réflexion sur l'utilisation de plantes vivaces et la rénovation des bacs. Organisation envisagée autour de la période des Saints de Glace. Une réunion avec les habitants pourrait être proposée le 28 avril à 18 h 30.
- Planning de location de la salle des fêtes à organiser.
- Défibrillateurs (DAE) : proposition d'une initiation le 20 avril à 19 h 30.
- Points à étudier lors du prochain conseil :
 - Transformation éventuelle de la salle équipée d'ordinateurs (AFR) en bureau associatif ;
 - Mise à disposition d'un placard pour l'association « Les Amis d'Apinac ».
- Manifestations : organisation de repas festifs les 21 juin et 14 juillet, avec animation musicale chez Marie.

Le prochain conseil aura lieu le 6 mai 2026 à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fin de la séance 23:20

Le maire,



Pascal POURRRAT.

La secrétaire de séance,

Justine BADEL.